

BIAS (40)

Extension urbaine en milieu rural

Projet de cœur de bourg



DONNEES GENERALES

Population: 750 habitants
Superficie communale : 21 km²
Superficie de l'opération : 3,4 ha

PROCEDURE - DEMARCHE

Plan de référence

PROGRAMME 12 logts/ha

Logements variés: environ 40 (programme en cours de définition)
Equipement: médiathèque

COUT

Plan de référence: 19 000 € HT

ACTEURS

Maîtrise d'ouvrage : commune
Réflexion amont CAUE
AMO: ADACL
Plan de référence: Michel SOULE, architecte urbaniste, Atelier BKM (Laurent VAN DEN BERG, paysagiste)

CALENDRIER :

Plan de référence: 2012-13

Une étude d'aménagement et de programmation

Préalablement à l'élaboration de son PLU (désormais engagée), la commune de BIAS a souhaité réaliser une étude d'aménagement de son bourg.

Le bourg, dispersé, présente une très grande qualité paysagère, avec de grands espaces libres de type arial, plantés d'arbres remarquables. A proximité de Mimizan, la commune a attiré de nouveaux habitants et l'urbanisation s'est développée sous forme pavillonnaire, artificialisant de grandes surfaces de terrain, et juxtaposant des opérations sans lien entre elles.

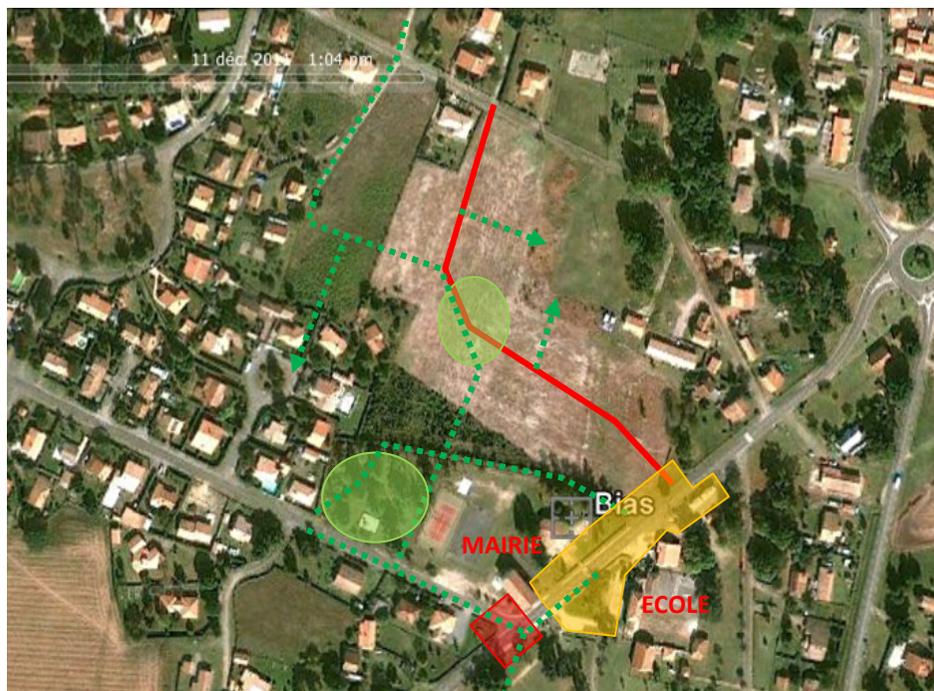
Grâce à une réserve foncière, portée par l'EPFL, bien située dans le centre, Bias a l'occasion d'accueillir de nouveaux habitants et d'aménager les espaces publics, renforçant ainsi son cœur de bourg.



1

PRINCIPES

- Espace vert collectif
- Espace central
- Voirie primaire
- Voies piétonnes et Cyclables
- Carrefour à traiter



2

Un nouveau quartier intégré

Le traitement paysager prolongera les espaces ouverts existants en favorisant la biodiversité et une variété des formes urbaines sera recherchée pour garder le caractère « villageois et rural. La forte identité paysagère (bourg « arial ») sera préservée.

Une réflexion sur l'énergie

La commune envisage la réalisation d'un réseau de chaleur pour les équipements publics, voire une partie des logements, alimenté par une chaufferie à bois collective.

1. Le paysage du centre: type « arial » pelouse et grands chênes, espace ouvert

2. Réflexion amont par le CAUE

1

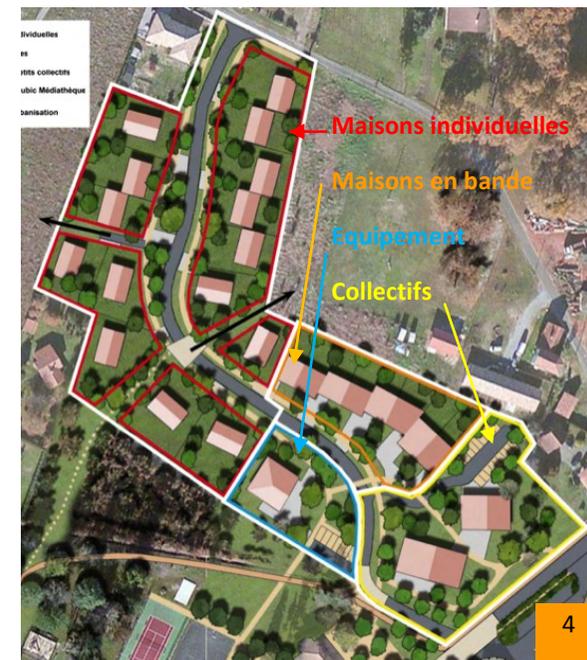
Un cœur de bourg renforcé

L'aménagement assurera l'articulation avec les espaces publics tout proches et les équipements et services, en lien avec les autres quartiers. Il s'agit d'anticiper l'implantation de nouveaux équipements de superstructures, de créer des espaces de rencontre, espaces publics conviviaux, de tisser des liaisons douces (marche, vélo) entre le centre bourg et les quartiers existants et d'améliorer la sécurité des piétons et des deux-roues aux abords de la mairie et de l'école.

A Retenir

Une mobilisation des partenaires autour des élus

Les élus se sont engagés dans une réflexion importante sur l'avenir de leur commune, mettant la question de l'urbanisation au cœur de leur préoccupations. Cela se traduit par un enchaînement d'études et des partenaires qui se relaient: intervention de l'EPFL (établissement public foncier des Landes) pour la maîtrise foncière, réflexion préalable avec le CAUE, établissement d'un plan de référence par un bureau d'études et mise à l'étude du PLU avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'ADACL (agence départementale d'aide aux collectivités locales)....



Une offre diversifiée pour l'accueil des habitants

Une large gamme de logements, avec des formes urbaines variées, permettra de répondre à la diversité des besoins. (Eléments de programmation en cours)